



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er février 2008

Conseillers en exercice : 43

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 janvier 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 8 février 2008

**Recrutement d'un agent contractuel de catégorie A à la Direction
des Risques Majeurs et du Développement Durable**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume
JUN - M. Paul SAMOYAU - M. Jacques LAMARQUE - Mme Jeanine BIMES - Mme
Andrée CHAREYRE -

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Rémy LANDAIS - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Valérie
UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - Mme Danièle
GANDILLON - Mme Madeleine CHAIGNEAU - M. Amaury BREUILLE - M. Bernard
JOURDAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Michel GENDREAU - M. Joël RENOUX -
M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Franck GIRAUD - Mme Françoise
BILLY - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Claudie
LAROCHE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Guillaume JUN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

M. Robert PLANTECOTE -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - Mme Catherine DEGUERCY - Mlle Karen NALEM - Mme Françoise
HALAT - Mme Christabelle CHOLLET - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2008

DELIBERATION D20080067

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**Recrutement d'un agent contractuel de catégorie A à la Direction
des Risques Majeurs et du Développement Durable**

Monsieur Luc DELAGARDE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Un poste d'Ingénieur, Chef de Projet Loi Handicap et agenda 21, créé par délibération du 23 février 2007 est vacant à la Direction des Risques Majeurs et du Développement Durable et a fait l'objet d'une publicité auprès du Centre Départemental de Gestion des Deux-Sèvres ainsi que d'un appel à candidatures.

Le candidat retenu par le jury de recrutement dispose d'une formation universitaire de niveau bac + 5 et d'une solide expérience professionnelle correspondant au poste à pourvoir. Cependant, celui-ci ne relève pas de la fonction publique.

C'est pourquoi, afin de pourvoir le poste vacant dans les meilleurs délais, il est proposé de recruter le lauréat de la sélection par voie contractuelle et pour une durée de 3 ans sur la base de l'article 3 alinéa 5 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée.

Cet emploi sera rémunéré sur la base du 6^e échelon de la grille des ingénieurs pour tenir compte de l'expérience professionnelle et du niveau universitaire du candidat.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le recrutement d'un ingénieur contractuel à la Direction des Risques Majeurs et du Développement Durable, dans les conditions énoncées.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Luc DELAGARDE